

ÉTAT DES LIEUX

☐ D'ENTRÉE ☐ DE SORTIE

Informations générales

Adresse du logement : _____

Date de l'état des lieux : _____

Bailleur (nom, prénom) : _____

Locataire(s) (nom, prénom) : _____

Relevés des compteurs

Compteur	N° de compteur	Relevé
Électricité (HP/HC)		
Gaz		
Eau froide		
Eau chaude		

Remise des clés

Type	Nombre
Clés d'entrée	
Badge / bip	
Boîte aux lettres	
Cave / garage	

Description pièce par pièce

État à indiquer pour chaque élément : TB (très bon), B (bon), P (passable), M (mauvais) — et observations (taches, fissures, rayures...).

Pièce / élément	État	Observations
Entrée / couloir		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
Séjour		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
Cuisine		
Sols		
Murs / plafonds		

Pièce / élément	État	Observations
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
Chambre 1		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
Chambre 2		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
Salle de bain		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
WC		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		
Autre : _____		
Sols		
Murs / plafonds		
Menuiseries / vitrages		
Électricité / plomberie		
Équipements		

Établi contradictoirement entre les parties, conformément au décret n° 2016-382 du 30 mars 2016. Chaque partie conserve un exemplaire signé. Le locataire peut demander la modification de l'état des lieux d'entrée dans les 10 jours suivant sa réalisation (1er mois de chauffe pour le chauffage).

Le bailleur (ou son mandataire)

Fait à : _____

Le : _____

Signature :

Le(s) locataire(s)

Fait à : _____

Le : _____

Signature :